



349, rue Labelle  
Saint-Jérôme (Québec)  
J7Z 5L2

Région des Laurentides

---

## AVIS PUBLIC

---

### RÈGLEMENT NUMÉRO 345-21 CHANGEMENT DE DATE DE LA VENTE DES IMMEUBLES POUR NON PAIEMENT DES TAXES

**AVIS PUBLIC** vous est par la présente donné par le soussigné, qu'à sa session ordinaire du 24 mars 2020, le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord a adopté le règlement numéro 345-21 modifiant le règlement numéro 5 concernant le changement de date de la vente des immeubles pour non paiement des taxes.

La vente des immeubles pour non paiement des taxes de la MRC de La Rivière-du-Nord, pour l'année 2021, aura donc lieu le 17 novembre 2021.

Ce règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ À SAINT-JÉRÔME, ce vingt-cinquième jour de mars deux mille vingt et un (25 mars 2021).

Roger Hotte  
Directeur général et secrétaire-trésorier